

*Ordre
des
Médecins Vétérinaires*

*Conseil Régional
d'Expression Française*

RUE MAZY 171 B, BTE 103
5100 JAMBES

TÉL. 081 30 87 88
FAX 081 30 89 99

Lettre ouverte à l'attention de
Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio
*Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du
territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports
et du Bien-être animal*
CHAUSSÉE DE LOUVAIN, 2
5000 NAMUR

Jambes, le 14 décembre 2018

Nos réf. : PR18 75361

Monsieur le Ministre,

Le CRFOMV a pris récemment connaissance via articles de presse et interviews radiophoniques d'événements qui soulèvent des interrogations.

Il semblerait que les actions menées dans le respect de la législation par l'Unité de contrôle du bien-être animal wallonne n'aient pas été considérées comme bien menées par des associations de protection animale de mouvance affichée antiséculariste et militante.

Vous leur auriez apparemment donné raison en intervenant personnellement, mettant ainsi à mal les actions nécessaires à l'application d'une justice qui se doit de toujours rester indépendante.

Nous comprenons parfaitement la vive émotion suscitée par la vue d'animaux en souffrance et souhaitons que jamais cela ne se produise. Néanmoins, nous ne pouvons accepter que les vétérinaires de l'Unité de bien-être animal wallonne se voient ainsi désavoués, pire considérés comme « en guerre ».

Nous leur avons référé des cas de maltraitance animale et nous pouvons attester de leur volonté et de leur efficacité tant sur le plan de leurs compétences vétérinaires que sur leurs compétences juridiques. Nous n'avons jamais pu mettre en défaut leur professionnalisme.

L'évaluation du bien-être des animaux est une compétence scientifique avant tout, complétée par une compétence juridique. Nous retrouvons ces compétences parmi les vétérinaires de votre administration.

Pour reprendre les mots de Platon : « l'ignorant affirme, le scientifique doute et le sage réfléchit. » Les vétérinaires de l'Ubea doutent et réfléchissent avant d'agir. Cela mérite d'être pleinement respecté.

Nous souhaitons sincèrement, Monsieur le Ministre, que les rapports entre vous-même, votre cabinet et les vétérinaires de votre administration soient reconsidérés en dehors de toute émotion ou toute autre raison, pour l'application d'une justice nécessaire au bon fonctionnement de notre société.

Comme le dit encore Platon : « le jour où les maîtres, les professeurs, les lois ne sont plus respectés, nous assistons à la naissance de la tyrannie. »

Recevez, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Docteur Paul ROILAND
Président du CRFOMV

